



11 MARS 2024

EUROPE INFO HEBDO

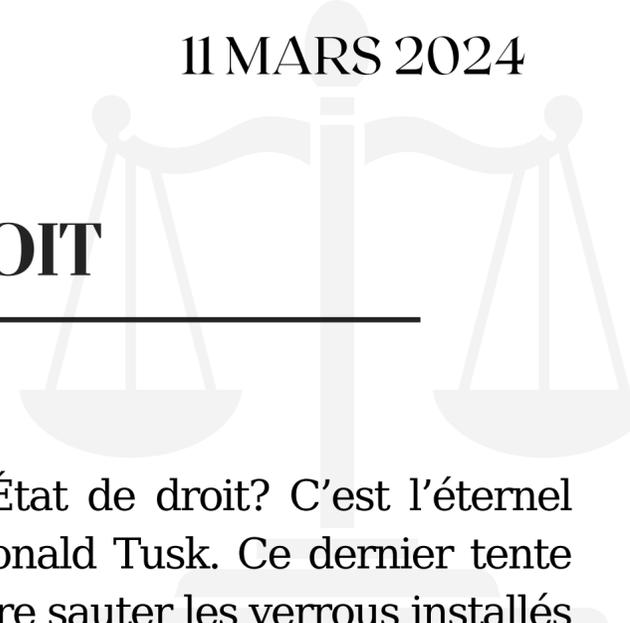


DONALD & URSULA, VIKTOR & GRIPEN ET PANNEAUX SOLAIRES

Bonne lecture!
Elise BERNARD,
Zaineb EL BOUDOUR EL IDRISSE,
Edouard GAUDOT,
Iris HERBELOT.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



POLOGNE, INCEPTION

Peut-on tordre la lettre de l'État de droit pour rétablir l'esprit de l'État de droit? C'est l'éternel dilemme des libéraux, qui se pose désormais au gouvernement de Donald Tusk. Ce dernier tente depuis son retour au pouvoir, en octobre 2023 (cf. [EIH 23/10/23](#)), de faire sauter les verrous installés par le PiS - au risque de se retrouver à violer le principe de respect de l'ordre légal préétabli. Un défi inédit, comme le souligne l'analyse du Monde. "Paradoxe de la démocratie" comme l'explique cet excellent podcast éponyme: "la Pologne est-elle en mesure de réparer sa démocratie constitutionnelle?"

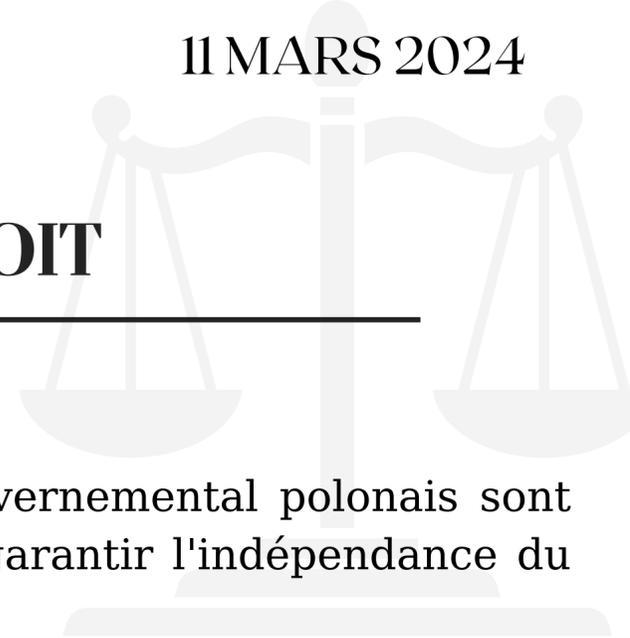
Depuis son élection, le gouvernement Tusk a pris plusieurs décisions en ce sens. Après avoir été un des pays de l'Union européenne respectant le moins l'État de droit, la Pologne veut prendre un virage plus libéral, pour revenir dans le giron européen et renouer avec les principes fondamentaux de l'UE.

- En janvier 2024, le gouvernement a présenté un plan de réformes en 10 points visant à répondre aux préoccupations de la Commission concernant l'État de droit.
 - Le plan prévoit la suppression de la très controversée chambre disciplinaire de la Cour suprême et la création d'une nouvelle chambre de responsabilité professionnelle.
 - Il prévoit également des modifications du processus de nomination des juges et une augmentation du budget du système judiciaire.
- En entreprenant ces réformes, D. Tusk permet le déblocage des fonds européens prévus pour la Pologne.
 - Suspendus en partie, pour non respect de l'État de droit, 137 milliards d'euros sont dans les tuyaux.
 - Cette somme comprend 76,5 milliards d'euros de la politique de cohésion et 60,7 milliards d'euros du plan de relance européen "NextGenerationEU".
 - Le déblocage de ces fonds était conditionné à la mise en œuvre par la Pologne de réformes visant à renforcer l'État de droit.

C'est la Commission qui a proposé de débloquer les fonds, lesquels restaient gelés depuis décembre 2021, entretenant un long conflit entre Bruxelles et Varsovie.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



NÉPOTISME POLITIQUE, PPE, FAVUERS

La Commission estime que les premiers éléments du plan gouvernemental polonais sont suffisants pour juger d'un rétablissement de l'État de droit et garantir l'indépendance du système judiciaire.

Toutefois, les réformes promises sont suspendues au veto du président polonais, Andrzej Duda, proche de l'ancien parti au pouvoir, c'est plutôt sur la volonté manifeste du Premier ministre que la Commission aurait fondé sa décision de débloquer les fonds. Des fonds précieux pour la dynamique économique du pays et par conséquent, pour le succès du gouvernement.

- Les observateurs s'inquiètent cependant que Bruxelles soit allé un peu vite en besogne.
 - Ceci nourrit dangereusement le procès d'intention en favoritisme politique, entre la présidente de la Commission et un ancien président du Conseil européen.
 - La 1e est déjà en campagne pour sa réélection et représente le groupe du PPE.
 - La victoire de D. Tusk a ramené un grand État membre au sein de la famille politique PPE qui depuis le départ de Merkel n'en comptait plus aucun.
 - La Cour de justice de l'UE rappelle que la Commission nourrissait des doutes, par exemple sur la nouvelle chambre constitutionnelle.
 - Cette chambre n'aurait rien d'un tribunal indépendant selon certains experts.
- Dans un récent rapport, la Cour des comptes européenne soulignait de son côté que la décision de la Commission relevait plutôt de considérations politiques.
 - Tant en ce qui concerne le blocage que le déblocage des fonds, les motivations ne sont pas toujours juridiques.
 - Un soupçon de partialité politique auquel fait écho le journal conservateur allemand, FAZ.

Au lieu de donner des arguments à ceux qui veulent défaire et réduire l'État de droit, peut-être serait-il plus judicieux de retirer les décisions concernant le respect de l'État de droit à la Commission et au Conseil pour les confier réellement aux juges de la Cour de Justice – et ainsi éviter un mélange des genres susceptible d'affaiblir la légitimité de l'État de droit lui-même.



GREEN DEAL

ÉMISSIONS, DÉCARBONATION, DECARB DIET

La décarbonation avance. En tout cas celle des économies industrialisées dites “avancées”. C’est ce que constate, l’Agence internationale de l’énergie dans son dernier rapport. Elle note que l’Europe a enregistré une baisse de 9 % de ses rejets de CO2 en 2023, malgré une hausse de 0,7 % de son PIB. Serait-ce une preuve, timide mais réelle, du “découplage” entre croissance et émissions?

- Le rapport révèle une diminution record, hors période de récession, de 4,5 % des émissions dans les économies avancées.
 - C'est un progrès significatif qui peut être attribuée à divers facteurs, notamment un effort de transition vers des sources d'énergie plus propres, des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique comme la directive européenne éponyme, et une mobilisation sur toute la chaîne de valeur.
 - Mais le gros des progrès tient d'abord à l'augmentation des renouvelables et du nucléaire dans le mix énergétique de l'UE, plutôt qu'à une transformation structurelle et systémique de l'économie européenne.
- En revanche, les émissions mondiales, elles, n'ont pas baissé : en 2023 l'augmentation a été 1,1%.
 - Les émissions de charbon, énergie fossile, représentent 65% de cette hausse. Principalement sous l'effet d'une conjoncture particulière: les sécheresses massives de l'année écoulée se sont traduites par moins d'hydroélectrique ou de nucléaire et donc plus de thermique au charbon comme en Chine ou en Inde, entraînant une augmentation de 170 Mt d'émissions.
 - D'ailleurs, l'AIE estime que si la disponibilité du parc nucléaire de l'UE avait atteint le niveau de 2021, cela aurait permis d'éviter 40 Mt de CO₂ supplémentaires.
 - Dans l'ensemble, les émissions liées au secteur de énergie sont en hausse. La vulnérabilité aux changements climatiques des infrastructures plaide pour une décarbonation urgente du secteur pour tenir les objectifs des accords de Paris.
 - En outre, le rebond du trafic aérien mondial post-Covid, qui a augmenté de 35% en 2023 par rapport à 2022 n'augure pas d'une amélioration sur le long terme.



GREEN DEAL

ÉNERGIE, CONCURRENCE, LABEL ROUGE

Comme pour le cholestérol, il y a deux protectionnismes. Le mauvais protège des activités en déclin d'une exposition à la concurrence qui scellerait leur sort. Le bon protège des activités en essor pour les renforcer avant qu'elles ne se confrontent à plus fort qu'elles. Dans l'UE, les deux cultures coexistent. Elles doivent cependant composer avec la préférence du libre échange qui domine les institutions et une majorité d'États membres. Ce fut l'une des grandes histoires des années 2010 : le déclin de l'industrie photovoltaïque européenne tuée par la concurrence chinoise - et un peu par la crise financière et les mesures pro-cyclique d'austérité budgétaire.

- Aujourd'hui, dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes avec la Chine et de chaînes d'approvisionnement perturbées par la pandémie de Covid-19, les arguments en faveur d'une industrie de fabrication solaire locale en Europe sont revenus au premier plan.
 - En 2023, l'Union européenne a atteint un niveau record d'installation de panneaux solaires. Malheureusement, la concurrence des panneaux solaires chinois moins chers continue d'exercer une pression sur les acteurs européens de la chaîne d'approvisionnement photovoltaïque.
 - Pour Robert Habeck, vice-chancelier allemand écologiste, il y a là une situation préoccupante qui nécessite de maintenir un niveau de production européenne pour des raisons stratégiques et environnementales.
- La question se pose : avec quels instruments? Elle se pose à nouveau en ce qui concerne les mesures antidumping des années précédentes qui visaient à encadrer les subventions étrangères pour rétablir l'équilibre de marché.
 - Pour rappel, le cadre de l'antidumping s'inscrit dans le cadre des objectifs de politique commerciale commune de l'UE.
 - Plus précisément, les mesures de défense commerciales communes.
 - En effet, certains acteurs de l'industrie plaident en faveur d'une seconde série de tarifs antidumping.
- Kadri Simson, commissaire à l'énergie, s'est déclarée réticente à de telles mesures au motif qu'il faudrait maintenir des frontières ouvertes.
 - Dans cette perspective, K. Simson et T. Breton ont adressé une lettre au ministre belge de l'Énergie, dans le cadre de la présidence tournante du Conseil de l'UE.
 - Ils proposent la signature d'une « Charte européenne solaire ».
 - Elle inciterait les pays de l'UE à favoriser les panneaux solaires fabriqués en Europe à travers divers outils.
 - Ils imaginent des enchères et des incitations financières, sans limiter la concurrence mondiale.
 - L'UE a fait le choix d'un modèle de chaînes de valeurs mondialisées et d'interdépendances censées fiabiliser ses partenaires.
 - Face à des comportements non-coopératifs, la crainte des répercussions générales du protectionnisme, chinois en particulier, sont fondées.

On peut cependant se demander si une telle "Charte européenne" suffira à inciter les entreprises et les consommateurs à privilégier les panneaux solaires fabriqués en Europe.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

INDUSTRIE, DÉFENSE, BEOWULF

Il ne suffit pas d'avoir des soldats, il faut les armer. Contrairement aux saillies présidentielles, ce n'est pas de "troupes au sol" dont l'Ukraine a besoin - elle en a - c'est de munitions (cf. EIH 18/2/24). Après les 1,5 milliard d'euros de fonds débloqués pour le Fonds européen de défense (FED) lors du Conseil européen extraordinaire du 1er février 2024, la Commission met, en ce mois de mars 2024, les bouchées doubles sur la défense européenne et la délicate question de sa base industrielle.

- Pour rappel, les retards de livraison des munitions promises à l'Ukraine (moins de 50%) ont soulevé dans les derniers mois deux problèmes majeurs :
 - L'UE achète plus à des entreprises américaines et coréennes qu'elle ne produit, ce qui implique que les fonds débloqués, que ce soit pour l'aide à l'Ukraine ou aux niveaux nationaux pour la modernisation des armées des États-membres, bénéficient aux entreprises extra-européennes.
 - L'UE est dépendante de la protection militaire américaine en cas de conflit menaçant son territoire, mais se repose également sur les industriels de la défense américaine pour fournir en équipement les armées des États membres (68% de l'armement acheté est produit par les Américains).
- Face à ces défis, la Commission européenne a publié, le 5 mars 2023, une proposition législative pour l'établissement d'un programme européen pour l'industrie de la défense (PEID), dont plusieurs points sont à retenir :
 - Premièrement, la création d'un Bureau pour l'innovation de la défense à Kiev, ainsi que l'annonce de la participation de l'Ukraine dans les programmes de défense européens.
 - C'est un renouvellement du soutien affiché à l'Ukraine et d'un engagement à long-terme entre l'UE et l'Ukraine présageant de son accession éventuelle au statut d'État membre.
 - Deuxièmement, la mise en place de quotas pour l'industrie de la défense, imposant aux industriels et États membres, d'ici 2030, d'effectuer 40% minimum de leurs achats d'équipement en commun.
 - Ceci augure d'un usage renforcé du Fonds européen de Défense.
 - Par ailleurs, afin de renforcer la base industrielle de défense européenne, 50% minimum des équipements achetés devront être fabriqués en Europe, et 60% en 2035.
 - La proposition législative prévoit également de mobiliser les fonds du FED pour financer l'accélération des chaînes d'approvisionnement et de production déjà existantes.

La collaboration renforcée avec la coopération structurée permanente (CSP), déjà annoncée en 2018 et qui bénéficie de 5% des fonds, annonce également un investissement renouvelé dans la recherche et l'investissement dans les technologies de rupture.

EUROPE GÉOPOLITIQUE

DÉFENSE, SUÈDE, OTAN, OTANOMIE

La tendance à renforcer les liens européens se fait déjà sentir alors que la première stratégie industrielle de défense et un nouveau programme pour l'industrie de la défense visant à renforcer la préparation et la sécurité de l'Europe n'en est encore qu'à un stade de proposition. Il doit encore passer par les organes législatifs de l'UE.

- Le 23 février 2024, dans l'anticipation de la ratification du Parlement hongrois de la Suède à l'OTAN, le premier ministre Orban annonçait l'achat de quatre avions de chasse Gripen à l'entreprise suédoise Saab.
- Malgré un statut jusqu'à récemment neutre, la Suède s'impose dans le paysage industriel européen de la défense comme un acteur central.
 - Il faut rappeler également l'accord de développement d'un missile antichar (Acheron) entre la Suède et la France à l'occasion d'une visite du président français à Stockholm.
- Le 4 mars 2024, la Pologne a signé un accord d'achat d'une valeur de 1,5 milliard d'euros avec Saab pour l'achat de munitions et de lances-grenades antichar, venant s'ajouter à l'achat d'avions de reconnaissance pour 52 millions d'euros en juillet 2023 auprès de la même entreprise.
 - Couplé à l'achat massif de blindés auprès d'entreprises polonaises, le réarmement et la modernisation de l'armée polonaise illustre le tournant industriel que prend l'Europe de la défense.
 - Cependant, l'achat de systèmes de défense aérienne auprès d'industriels américains en parallèle pour plus de 2,2 milliard d'euros montre que les États-Unis restent encore un partenaire majeur et incontournable de la défense européenne.

Ces achats récents montrent cependant qu'une large partie des dépenses sera couverte par les États membres individuellement. 100 milliards d'euros seront nécessaires, selon le commissaire européen au marché intérieur Thierry Breton, à la création d'une industrie de la défense européenne à la hauteur des objectifs fixés par la Commission (cf. EIH 18/2/24).